



Formation certifiante RS7447

Guidance parentale : Soutenir et accompagner les parents d'enfant avec troubles neurodéveloppementaux

Une formation certifiante pour accompagner les professionnels dans le soutien aux parents d'enfants avec troubles neurodéveloppementaux, en reconnaissant leur expertise et leur rôle central dans le développement de leur enfant.

Cette formation de 6 jours (42h de formation collective) permet de préparer la certification référencée au RSCH (RS7447) de France Compétences. Elle comprend également 4h de tutorat en binôme et 8h de mise en situation professionnelle tutorée auprès de familles (total : 54h). En complément, un travail personnel estimé entre 29 et 45 heures est nécessaire pour la constitution du dossier de certification (non inclus dans les 54h).

Formation interactive en ligne, 4 sessions proposées en 2027 :

- Session 1 : janvier à février (uniquement des mercredis)
- Session 2 : avril à juillet (sur vacances scolaires)
- Session 3 : mai à juin (lundis & mercredis soir)
- Session 4 : septembre à octobre (en journée)
- Public : Professionnels ou parents/aidants



Concerne les personnes présentant des troubles spécifiques des apprentissages
Enfants avec DYS - TDA/H - Autisme - T21 - autres TND.

Méthodologie incluant les stratégies basées sur des données probantes & sur les
Recommandations de Bonnes Pratiques (HAS)



Sommaire

Sommaire	2
Contexte & Mission.....	3
Objectifs pédagogiques de la formation & compétences visées.....	4
Certification.....	5
Crédits de Formation Continue (CFC ONPAC).....	5
Contenu de la formation.....	6
Moyens Pédagogiques.....	11
Moyens techniques.....	12
Modalités d'encadrement (Intervenants).....	13
Engagements et obligations des apprenants.....	15
Modalités d'évaluation de la formation.....	15
Modalités de suivi des apprenants.....	15
Modalités d'évaluation des apprenants.....	16
Publics visés	16
Prérequis et ressources nécessaires.....	16
Durée et planning.....	17
Tarifs.....	18
Information liée au handicap.....	19
Modalités d'inscription.....	20
Contacts.....	21
Cursus en INTRA	22
Nos certifications, référencements et agréments	22



Contexte & Mission

Epsilon à l'école est un organisme de formation et de formation-action (supervision) fondé en 2012 par Lydie Laurent Le Corre, aujourd'hui co-géré avec Marjorie Dumortier. Il accompagne les professionnels, les familles et les structures œuvrant auprès d'enfants et d'adolescents présentant des troubles du neurodéveloppement (TSA, TDA/H, DYS, déficience intellectuelle, etc.), en s'appuyant sur les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la Haute Autorité de Santé et sur des approches fondées sur les données probantes.

La mission d'Epsilon à l'école est de favoriser des parcours de vie, de scolarisation et d'inclusion plus cohérents, durables et respectueux des besoins des enfants et de leurs familles, en soutenant le développement des compétences des adultes qui les accompagnent. L'action d'Epsilon à l'école s'organise autour de **quatre pôles complémentaires** :

- **Le soutien scolaire spécifique**, à travers des formations certifiantes référencées auprès de France Compétences, visant à développer des pratiques pédagogiques adaptées aux enfants à besoins particuliers ;
- **La transformation de l'offre médico-sociale**, par la formation-action et la supervision d'équipes d'établissements et de dispositifs inclusifs ;
- **Le développement de pratiques fondées sur l'Analyse Appliquée du Comportement (ABA)**, dans une approche éthique, humaniste et respectueuse des personnes accompagnées ;
- **La guidance parentale**, dédiée au soutien des familles et au développement des compétences parentales dans une logique de partenariat et de continuité éducative.

La guidance parentale occupe une place centrale dans cette mission. Les parents sont des acteurs clés du développement de leur enfant et des experts de son quotidien. Les soutenir dans l'acquisition de compétences techniques et adaptatives contribue à renforcer leur sentiment de compétence, à favoriser la cohérence des accompagnements entre les différents lieux de vie (domicile, école, structures), et à améliorer la qualité de vie familiale.

La formation certifiante « **Soutenir et accompagner les parents d'enfant avec troubles neurodéveloppementaux** » s'inscrit dans cette dynamique. Elle vise à outiller les apprenants pour mettre en œuvre une guidance parentale structurée, éthique et collaborative, permettant :

- d'évaluer les compétences parentales,
- de co-construire des objectifs socialement significatifs,
- de transmettre des stratégies éducatives adaptées au quotidien,
- d'ajuster l'accompagnement en fonction des ressources, des contraintes et des valeurs des familles,
- et de prévenir les situations de vulnérabilité, notamment le risque d'épuisement parental.

Cette formation s'inscrit dans une approche non prescriptive, respectueuse des choix parentaux et des contextes de vie, et vise à renforcer l'alliance parents-professionnels au service du développement de l'enfant et de la cohérence des parcours.



Objectifs pédagogiques de la formation & compétences visées

La formation a pour objectif d'outiller les professionnels pour mettre en œuvre une guidance parentale structurée, éthique et collaborative. À l'issue de la formation, les apprenants auront acquis les compétences suivantes, telles que définies par le référentiel de certification RS7447 de France Compétences :

1. **C1.** Mener un entretien motivationnel en identifiant les besoins prioritaires des familles nécessaires au bien-être de l'enfant présentant un TSA ou un TND, en s'appuyant sur le diagnostic clinique et la description des fonctionnements cognitifs spécifiques à chaque trouble, afin de soutenir leur développement ou la mise en place d'adaptations dans la vie quotidienne.
2. **C2.** Réaliser un bilan des compétences techniques et adaptatives de la famille, à partir de l'EDCP (outil d'Évaluation des Compétences Parentales), afin d'identifier les compétences à leur transmettre.
3. **C3.** Mettre en place les différentes modalités de guidance parentale (groupes de parole, entraînement aux habiletés parentales, psychoéducation...) en garantissant l'accessibilité des dispositifs (langage clair, adaptation aux personnes en situation de handicap) et le respect du cadre réglementaire et éthique, afin d'informer les parents et de leur transmettre des compétences techniques et adaptatives.
4. **C4.** Mener des séances d'Entraînement aux Compétences Comportementales (ECC) en veillant à instaurer une relation de qualité favorisant l'alliance parent-professionnel, afin d'accompagner l'acquisition de gestes techniques, la mise en place d'aides adaptatives et la valorisation de leur expertise.
5. **C5.** Évaluer le stress parental et le sentiment d'auto-efficacité afin d'anticiper les risques de burn-out parental et d'adapter le soutien et l'accompagnement proposé.
6. **C6.** Évaluer la qualité de l'accompagnement réalisé dans le cadre de la guidance parentale, en mesurant l'efficacité de l'alliance parent/professionnel, en respectant de hauts standards éthiques (réf. code de déontologie de l'ONPAC), et en lien avec les RBPP de la HAS, afin d'apporter des ajustements si nécessaire.

En Accord avec les Recommandations de Bonnes Pratiques d'intervention de la Haute Autorité de santé et de l'ANESM et aligné sur les exigences du code de déontologie de l'ONPAC¹

¹ <https://onpac.fr/wp-content/uploads/2022/05/code-de-deontologie-ONPAC.pdf>



Certification

Ces formations peuvent s'achever par une certification **reconnue par l'Etat (certification inscrite à l'inventaire du RSCH, Répertoire Spécifique des Certifications et Habilitations)** attestant de la maîtrise de toutes les techniques détaillées et pratiquées pendant tout le cursus, gage de qualité pour les interventions en privé et instituts.

La formation « Soutenir et accompagner les parents d'enfant avec troubles neurodéveloppementaux »

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7447/>

Certificateur : Epsilon à l'école

Date d'enregistrement : 18/12/2025

La certification s'articule autour de 4 modalités d'évaluation (M1 à M4) :

1. **M1. Validation des acquis théoriques** : QVP (Questionnaire à Visée Professionnelle) en fin de formation
2. **Validation des acquis pratiques** :
 - a) **M2. Dossier professionnel contextualisé** : Évaluation de l'impact culturel sur la qualité de la relation, Analyse d'un entretien motivationnel, Construction d'un plan de soutien à la parentalité, Modalités de guidance et cadre déontologique, Prévention du burn-out parental, Analyse d'une pratique professionnelle et positionnement éthique
 - b) **M3. Mise en situation professionnelle (Vidéos)** : (1) vidéo d'un entretien motivationnel avec un parent visant à identifier ou réajuster les objectifs d'accompagnement ; (2) vidéo d'une séance d'Entraînement aux Compétences Comportementales (ECC) menée avec les parents ou les intervenants au domicile.
3. **M4. Entretien avec le jury d'évaluation** : entretien oral individuel permettant d'échanger sur le dossier et de valider la démarche éthique du candidat.

Crédits de Formation Continue (CFC ONPAC)

Cette formation est dispensée par Epsilon à l'école, Fournisseur Accrédité de CFC (FA-CFC) par l'ONPAC.

Les membres adhérents certifiés de l'ONPAC (ACC-A, ACC-B, TEC-C) peuvent obtenir des Crédits de Formation Continue (CFC) reconnus pour le maintien de leur certification. Les crédits sont délivrés sur présentation du certificat de réalisation et sous réserve d'assiduité, au prorata des heures d'instruction effectivement suivies.

Important – Éligibilité selon la session : La délivrance de CFC ONPAC est conditionnée à la présence d'un formateur titulaire d'une certification ACC-A ou BCBA. Seules les sessions animées par Marjorie DUMORTIER sont éligibles à la délivrance de crédits (Sessions D1, D3, D4). **La session D2 ne donne pas accès aux CFC.**

Répartition des CFC par module (format distanciel) :

Module	Heures d'instruction	CFC ONPAC
Module 1	4h00	4,0 CFC (dont 3 CFC éthique)
Module 2	2h30	2,5 CFC
Module 3	3h30	3,5 CFC
Module 4	2h15	2,0 CFC
Module 5	2h30	2,5 CFC (dont 0,5 CFC éthique)



Module 6	Non éligible (référentiel)	0 CFC
TOTAL	14h45	14,5 CFC

La délivrance des CFC fait l'objet d'une option administrative facultative au tarif de 60 € par apprenant, à souscrire lors de l'inscription. Ce tarif est susceptible d'évoluer.

Contenu de la formation

42 heures de formation collective alternant, théorie et pratique réparties sur 6 jours + 4h de tutorat personnalisé en binôme + 8h de mise en situation professionnelle tutorée auprès de famille (Soit un total de 54 heures).

En complément, un travail personnel estimé entre 29 et 45 heures est à prévoir pour la constitution du dossier de certification – ce temps n'est pas inclus dans les 54 heures contractualisées.

Pour préparer la certification

« Soutenir et accompagner les parents d'enfant avec troubles neurodéveloppementaux »

Module 1 : Fondements de la guidance parentale, posture professionnelle et prise en compte de la culture parentale (1 jour)

Ce premier module pose le **cadre conceptuel, éthique et professionnel** de la guidance parentale dans le champ des troubles neurodéveloppementaux. Il permet aux apprenants de comprendre l'évolution de la place du handicap dans la société, de clarifier leur posture professionnelle et d'inscrire leurs pratiques dans une approche respectueuse des valeurs parentales, des recommandations de bonnes pratiques et de la diversité des contextes culturels et institutionnels.

Compétences visées (acquis d'apprentissage) selon le référentiel RS7447 :

- Compétence transversale (prépare C1) – Ce module pose les fondements conceptuels, éthiques et culturels de la guidance parentale.

Objectifs pédagogiques du module :

- Comprendre les fondements et finalités de la guidance parentale.
- Identifier la posture professionnelle attendue dans un accompagnement éthique et collaboratif.
- Situer la place des parents comme partenaires et experts de leur enfant.
- Utiliser des outils (questionnaires culturels) pour favoriser l'humilité culturelle et l'alliance

Contenu

- Évolution de la place du handicap dans la société et classification internationale (modèle PDM-PPH de Fougeyrollas).
- Historique des relations parents-professionnels et évolution vers une relation symétrique.
- Mise à jour des connaissances sur les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles (RBPP)
- Impact de la culture parentale et développement de l'humilité culturelle.
- Outils et stratégies pour favoriser l'humilité culturelle et l'alliance (questionnaires culturels).
- Ateliers pratiques : analyse de vignettes cliniques et auto-évaluation des pratiques.



Module 2 : Alliance parent-professionnel et entretien motivationnel (1 jour)

Ce module est centré sur la **qualité de la relation** entre les professionnels et les parents. Il vise à développer des compétences relationnelles et collaboratives permettant de construire une alliance solide, respectueuse et durable, tenant compte des parcours, des valeurs, des expériences et des références culturelles des familles et en s'appuyant sur l'entretien motivationnel et la Thérapie d'Acceptation et d'Engagement (ACT).

Compétences visées (acquis d'apprentissage) selon le référentiel RS7447 :

- C1 — Mener un entretien motivationnel et construire l'alliance parent-professionnel en identifiant les besoins prioritaires des familles nécessaires au bien-être de l'enfant présentant un TSA ou un TND.

Objectifs pédagogiques du module :

- Construire une relation de confiance avec les parents.
- Conduire des entretiens favorisant l'adhésion et l'engagement.
- Utiliser les outils de l'entretien motivationnel et de l'ACT (matrice ACT) pour identifier des actions valorisées et adapter sa communication aux familles.

Contenu

- Facteurs culturels, sociaux et parcours de vie influençant la relation parent-professionnel.
- Définition de l'alliance thérapeutique et approche compatissante (empathie, bienveillance).
- Conduite de l'entretien motivationnel : la technique des 5 R (Reformuler, Recontextualiser, Renforcer, Résumer, Ralentir).
- Introduction à la Thérapie d'Acceptation et d'Engagement (ACT) : fusion/défusion et identification des valeurs professionnelles.
- Utilisation de la matrice ACT pour identifier des actions valorisées dans des situations complexes.
- Ateliers pratiques : simulation d'entretien, auto-évaluation des compétences interpersonnelles et utilisation de la matrice ACT.

Module 3 : Évaluation des compétences parentales à partir de l'EDCP et choix des objectifs (1 jour)

Ce module permet aux apprenants d'acquérir une **méthodologie structurée** pour **évaluer les compétences parentales** de manière individualisée, contextualisée et socialement valide à l'aide de l'outil EDCP. Il vise également à aider les professionnels à **sélectionner et hiérarchiser des objectifs d'accompagnement socialement significatifs**, en lien avec le quotidien des familles.

L'EDCP est présenté comme un outil central au service de la compréhension globale des besoins des familles. Il permet de prendre en compte les compétences existantes, les priorités du quotidien, les contraintes, les ressources et les références culturelles.

Ces éléments servent de base à la définition d'objectifs pertinents, partagés et porteurs de sens pour les parents.

Compétences visées (acquis d'apprentissage) selon le référentiel RS7447 :

- C2 — Réaliser un bilan des compétences parentales et adaptatives à partir de l'EDCP, afin d'identifier les compétences à leur transmettre.



Objectifs pédagogiques du module :

- Réaliser un bilan des compétences parentales techniques et adaptatives.
- Identifier les priorités d'accompagnement.
- Définir des objectifs pertinents et socialement significatifs.

Contenu

- Importance de l'évaluation et des données objectives pour identifier les priorités d'accompagnement.
- Présentation détaillée de l'EDCP (Évaluation des Compétences Parentales) : protocole, domaines et utilisation.
- Stratégies et outils pour prioriser les objectifs en fonction des besoins de l'enfant et de la famille.
- Rédaction d'objectifs de compétences parentales en termes SMART et socialement significatifs.
- Évaluation des facilitateurs et des obstacles à la mise en œuvre (utilisation de la grille d'analyse des conditions d'engagement parental).
- Ateliers pratiques : priorisation des domaines EDCP, rédaction d'objectifs SMART et identification des solutions.

MODULE 4 – Modalités de guidance parentale, cadre réglementaire et transmission des compétences (1 jour)

Ce module vise à permettre aux apprenants de **choisir, adaptées et mettre en œuvre les modalités de guidance parentale** les plus adaptées aux objectifs poursuivis, aux besoins des parents et aux contextes d'intervention, tout en garantissant l'accessibilité, le respect du cadre réglementaire et l'éthique professionnelle. Il s'agit de transmettre des compétences parentales de manière structurée, notamment via l'Entraînement aux Compétences Comportementales (ECC), accessible et respectueuse, en favorisant la généralisation dans le quotidien.

Compétences visées (acquis d'apprentissage) selon le référentiel RS7447 :

- C3 – Mettre en place les modalités de guidance parentale en garantissant l'accessibilité et le respect du cadre réglementaire et éthique.
- C4 – Mener des séances d'Entraînement aux Compétences Comportementales (ECC) en veillant à instaurer une relation de qualité favorisant l'alliance parent-professionnel.

Objectifs pédagogiques du module :

- Identifier les différentes modalités de guidance parentale, adaptées aux objectifs et aux familles.
- Mettre en œuvre l'Entraînement aux Compétences Comportementales (ECC), en garantissant une pratique respectueuse du cadre règlementaire et éthique.
- Favoriser le maintien et la généralisation des compétences parentales.

Contenu

- Présentation des différentes modalités et programmes structurés de guidance parentale (PACT, ESDM, PEHP-Barkley...).
- Sélection du modèle le plus adapté en fonction des besoins identifiés et du contexte familial.
- Mise en œuvre de l'Entraînement aux Compétences Comportementales (ECC / BST) : modélisation, pratique guidée, rétroaction (feedback correctif).



- Élaboration d'un plan d'action de séance d'ECC via l'outil « storyboard ».
- Cadre légal et déontologique : élaboration d'une déclaration de pratique professionnelle adaptée à son contexte.
- Ateliers pratiques : choix de modalités sur cas concrets, construction d'une grille de fidélité et rédaction d'une déclaration de pratique.

MODULE 5 – Prévention de l'épuisement parental et évaluation de la qualité des pratiques (1 jour)

Ce module vise à renforcer la capacité des apprenants à **prévenir l'épuisement parental**, à évaluer la qualité de leur accompagnement et à ajuster leurs pratiques dans une démarche réflexive, éthique et respectueuse des familles et de leurs contextes culturels, en s'appuyant sur le code de déontologie de l'ONPAC.

Compétences visées (acquis d'apprentissage) selon le référentiel RS7447 :

- C5 – Évaluer le stress parental et le sentiment d'auto-efficacité afin d'anticiper les risques de burn-out parental et d'adapter le soutien proposé.
- C6 – Évaluer la qualité de l'accompagnement réalisé dans le cadre de la guidance parentale, en mesurant l'efficacité de l'alliance parent/professionnel.

Objectifs pédagogiques du module :

- Identifier les risques d'épuisement parental.
- Ajuster l'accompagnement en fonction des évaluations.
- Évaluer la qualité de la relation et des pratiques professionnelles.

Contenu

- Définition du stress et du burnout parental (BOP) : distinction avec la dépression et identification des phases de l'épuisement.
- Mesure du stress parental et évaluation du risque : utilisation de l'outil « balance® » (stresseurs vs ressources).
- Conséquences du BOP et pistes d'accompagnement pour préserver ou récupérer l'énergie parentale.
- Identification des limites de compétences professionnelles.
- Analyse de la pratique et positionnement éthique : exploration du code de déontologie (ONPAC) et des outils de validité sociale.

MODULE 6 – Préparation à la pratique professionnelle et intégration des pratiques (1 jour)

Ce dernier module est centré sur **l'intégration globale des compétences professionnelles** développées tout au long de la formation. Il permet aux apprenants de se préparer activement aux épreuves de la certification RS7447, d'appréhender la structure du dossier professionnel et de planifier leur mise en situation tutorée.

La certification repose sur la capacité réelle de l'apprenant à mobiliser les compétences acquises. Elle n'est ni automatique, ni garantie à l'issue de la formation.

Compétences visées (acquis d'apprentissage) selon le référentiel RS7447 :

- Intégration globale (C1 à C6) – Ce module vise à consolider l'ensemble des compétences acquises et à préparer les candidats à la certification RS7447.



Objectifs pédagogiques du module :

- Mettre en œuvre une démarche complète de guidance parentale.
- Adapter ses stratégies aux besoins, aux ressources et au contexte culturel des familles.
- Analyser sa pratique professionnelle et identifier ses axes de progression.
- Situer son niveau de maîtrise au regard des exigences de la certification.

Contenu

- Passage du Questionnaire à Visée Professionnelle (QVP) pour la validation des acquis théoriques.
 - Présentation détaillée de la structure globale du dossier de certification et des outils d'aide à la rédaction.
 - Analyse des attendus certificatifs pour les épreuves d'évaluation (Parties II à VIII) : impact culturel, entretien motivationnel, évaluation EDCP, modalités de guidance, séance d'ECC, prévention du burn-out, qualité et éthique.
 - Présentation du guide et des modalités de la mise en situation professionnelle tutorée (8 heures).
- Organisation et planification du tutorat réflexif en binôme (4 heures).
- Évaluation de la qualité de la formation et clôture du cursus.

Mise en situation professionnelle tutorée (8 heures)

La mise en situation professionnelle tutorée constitue une composante obligatoire du parcours de formation. Elle vise à permettre aux candidats d'appliquer directement, auprès d'une ou plusieurs familles, les outils et compétences travaillés durant les 42 heures de formation collective.

Objectifs

- Mettre en pratique les compétences du référentiel RS7447 dans un contexte réel d'accompagnement familial.
- Constituer les preuves nécessaires à la validation des compétences par le jury de certification.
- Développer la posture professionnelle et la réflexivité dans l'accompagnement.

Organisation

La mise en situation est réalisée auprès d'une ou plusieurs familles, en dehors des temps de formation synchrone, selon un cadre éthique et documentaire défini par Epsilon à l'école. Elle est structurée en plusieurs séquences couvrant l'ensemble des compétences du référentiel :

Séquence	Durée indicative	Compétence RS7447 visée
Cadrage initial, consentements et dimension culturelle	1h	Prépare C1
Entretien motivationnel et auto-évaluation parentale	1h30	C1
Évaluation des compétences parentales (EDCP) et priorisation	1h30	C2
Séance d'entraînement aux compétences parentales (ECC)	3h	C4
Évaluation du stress parental et ajustements	1h	C5
Total	8h	



Tutorat associé

Chaque candidat bénéficie de 4 heures de tutorat réflexif en binôme avec un tuteur Epsilon à l'école, réparties en 4 séances d'1 heure, pour accompagner la préparation, l'analyse et la sécurisation du dossier.

Travail personnel à prévoir

En complément des 8 heures de mise en situation et des 42 heures de formation, la constitution du dossier de certification nécessite un travail personnel estimé entre 29 et 45 heures (rédaction, montage vidéos, lectures, préparation de l'entretien oral). Ce temps n'est pas inclus dans les 54 heures contractualisées et doit être anticipé avant toute inscription.

Moyens Pédagogiques

- **Apports théoriques illustrés** à l'aide de supports visuels variés (présentations, schémas, images, vidéos, documents audio) permettant d'intégrer les savoirs fondamentaux.
- **Présentation et manipulation d'outils concrets**, avec mise en évidence des **gestes professionnels efficaces** et transférables sur le terrain.
- **Analyse de cas pratiques et de situations issues du terrain**, favorisant la mise en lien entre théorie et pratique.
- **Échanges interactifs et réflexifs entre les apprenants**, propices à la co-construction des savoirs et au partage d'expériences.
- **Jeux de rôle et mises en situation**, pour expérimenter les stratégies abordées dans un cadre sécurisé et collaboratif.
- **Articulation constante entre les pratiques de terrain et les références théoriques**, soutenue par les avancées récentes de la recherche scientifique.
- **Livret pédagogique remis aux apprenants**, reprenant les progressions et les ressources présentées durant la formation.
- Un **accompagnement tutoral individualisé en binôme** (4 séances d'1 heure) est proposé à chaque candidat pour soutenir la mise en œuvre de la mise en situation professionnelle tutorée, favoriser l'analyse réflexive des pratiques et sécuriser la constitution du dossier de certification.
- Un **kit documentaire dédié à la mise en situation professionnelle tutorée** est remis à chaque candidat. Il comprend les protocoles d'intervention, les formulaires de consentement des familles, le livret individuel de suivi des heures et les fiches de preuves nécessaires à la constitution du dossier de certification.

L'enseignement des compétences prend appui principalement sur les outils de la pédagogie Montessori, des outils développés pour des personnes à besoins particuliers, ainsi que les procédures d'enseignement validées scientifiquement en Analyse Appliquée du comportement (ABA) et dans le Traitement Centré sur les Réponses Pivots (PRT – Pivotal Response Treatment).

Les documents supports seront mis à disposition en ligne.

Les apports théoriques et les mises en pratique s'appuient notamment sur des ouvrages de référence utilisés comme supports de travail tout au long de la formation, en particulier le livret EDCP (Évaluation des Compétences Parentales) et des ressources dédiées à la prévention du burn-out parental et au développement de relations professionnelles compatissantes.



Moyens techniques

Formation en présentiel :

La salle de formation sera mise à disposition par l'établissement et doit être équipée à minima des éléments suivants :

- un vidéoprojecteur,
- un câble HDMI,
- des rallonges et multiprises,
- des tables et chaises pour les apprenants,
- des tables dédiées au matériel pédagogique et aux supports de présentation.

Chaque apprenant devra être muni d'un ordinateur portable, ou à défaut d'une tablette ou **d'un téléphone**, afin de pouvoir :

- accéder aux supports pédagogiques,
- participer aux quizz et activités interactives,
- réaliser les émargements, via sa messagerie électronique professionnelle ou personnelle (mail fournit par l'apprenant à l'inscription)

Cas de la formation à distance :

Lorsque la formation est réalisée à distance, par visioconférence (via Zoom ou tout autre outil équivalent), chaque apprenant devra disposer à minima des éléments suivants :

- une connexion internet à haut débit (une connexion filaire est recommandée ; le wi-fi est à éviter en cas d'instabilité connue) ;
- un équipement informatique adapté (ordinateur recommandé) équipé d'une webcam et de hauts-parleurs ou d'un micro-casque ;
- une adresse de messagerie électronique fonctionnelle (professionnelle ou personnelle), communiquée lors de l'inscription.

Le matériel informatique devra permettre à l'apprenant de :

- accéder aux supports pédagogiques ;
- participer aux quiz, activités interactives et échanges en direct ;
- réaliser les émargements et évaluations via la plateforme et/ou les outils numériques utilisés pendant la formation.

La participation à la formation implique l'activation de la caméra, afin de favoriser les échanges, la dynamique de groupe et le suivi pédagogique.

L'accès à une imprimante peut être utile pour l'impression de certains supports, sans constituer une obligation.

Rappel : Epsilon à l'école ne saurait être tenu responsable des difficultés de connexion ou de tout dysfonctionnement technique lié à l'équipement ou à l'environnement numérique du participant.

Supports de cours :

Les supports pédagogiques sont transmis aux apprenants via le logiciel de gestion de la formation **DIGIFORMA**, dans le respect du **droit d'auteur et du copyright**.

Toute reproduction, diffusion ou utilisation, totale ou partielle, des supports en dehors du cadre strict de la formation est interdite.



Le cas échéant, les impressions des supports sont à la charge de l'établissement d'accueil.

Les modalités techniques sont précisées afin de garantir le bon déroulement pédagogique de la formation et le respect des exigences réglementaires en matière de suivi et d'évaluation.

Modalités d'encadrement (Intervenants)

A préciser selon les dates de formation.

Marjorie DUMORTIER, Analyste du comportement certifiée BCBA et ACC-A, psychologue, formatrice et superviseure Epsilon à l'école

- Cogérante d'Epsilon à l'école
- Formatrice Epsilon à l'école sur le volet des Recommandations de Bonnes pratiques professionnelles (RBPP) et des pratiques fondées sur la preuve (EBP-Evidence Based Practice)
- Fondatrice de l'Orée des Bois, gîte inclusif et innovant proposant des séjours intensifs pour accompagner les familles avec enfants à besoins particuliers. Site internet de l'Orée du Bois
- Superviseure auprès de familles (évaluation des besoins, accompagnement des familles et guidance parentale pour la mise en œuvre de stratégies et outils en lien avec les besoins de l'élève, en présentiel et en distanciel)
- Certifiée en Guidance Parentale Epsilon à l'école
- Superviseure auprès des professionnels libéraux et pour le maintien des certifications en ABA
- Superviseure auprès d'établissements médico-sociaux
- Depuis 2007, travaille auprès d'enfants et d'adolescent avec autisme et TND (Troubles du Neuro-Développement) en établissement et en libéral
- Evaluation psychométrique et fonctionnelle (PEP-3, Vineland, AFLS, ABLIS-r, VB-MAPP, PEAK, EFL, TTAP, EFI-ré) et évaluation des besoins spécifiques (alimentation, sommeil, propreté...)
- Evaluation et accompagnement des troubles fréquemment associés au TND : sommeil, alimentation, propreté, habitude aux soins, troubles du comportement...
- Formation continue : ADOS-ADI-r, PRT, PECS, PEAK, guidance parentale, troubles associés (sommeil, alimentation, propreté...), ABA / VB, habiletés sociales, Troubles du comportement, troubles sensoriels...
- Diplômée d'un master 2 en psychologie, spécialité enfance et adolescence et Analyse du Comportement Appliquée (Lille 3) et suivi d'un cursus VCS en ABA, University of North Texas.

Nathalie CADET CORMIER, Educatrice spécialisée, analyste du comportement certifiée et formatrice pour Epsilon à l'école

- Formatrice Epsilon à l'école sur le volet Recommandations de Bonnes Pratiques validées par la HAS (comportements défis, comportement verbal, pré requis à la scolarisation, guidance parentale, outils visuels et éducation structurée, lancement en libéral)
- Superviseure auprès de familles (évaluation, rédaction et suivi de projet éducatif ainsi que guidance parentale et supervision des professionnels)
- Certifiée en Guidance Parentale Epsilon à l'école
- Superviseure auprès d'établissements
- Plus de 8 ans d'expérience dans l'accompagnement de jeunes (3-20 ans) avec TSA dans un IME expérimental comportemental ABA puis dans un IME de droit commun
- Depuis 2018 analyste du comportement en libéral
- Maîtrise des outils de communication alternatifs (PECS, Makaton) et du comportement verbal (VB)
- Utilisation curriculum (VB MAPP, ABLSS, EFL, AFLS)
- Supervision personnelle par un ACC - A



- Formation continue (passage de CEUs – crédits de formation certifiés)
- 2023 Certification ACC – B par l'ONPAC (#ACC-B-23-0120)
- 2019 CEPRO 1; 2024 CEPRO 2, Epsilon à l'école
- 2017 Diplôme en Gestion Professionnelle de Crise et certifications annuelles
- Diplôme Universitaire « Analyse du Comportement Appliquée aux troubles du développement et du comportement », Lille 3, mention Bien
- 2010 Diplôme d'Éducatrice spécialisée

Note : Les sessions animées par Nathalie CADET CORMIER ne donnent pas accès aux CFC (ONPAC), la formatrice n'étant pas titulaire d'une certification BCBA ou ACC-A.

Jaime LEON AMAYA, Analyste du comportement certifié ACC-B, superviseur au sein du réseau Epsilon à l'école

- Analyste du comportement depuis 2022, conçoit et supervise des programmes personnalisés pour enfants et adolescents, avec accompagnement des praticiens et gestion des comportements
- Certifié en Guidance Parentale Epsilon à l'école
- Responsable formation et projets depuis 2020 : Pilotage et coordination de formations, développement de projets innovants et diffusion des bonnes pratiques en ABA auprès de différents organismes
- Maîtrise des évaluations comportementales VB-MAPP, ABLIS-R, PEAK, EFL, AFLS
- Accompagnement spécialisé : Prise en charge de personnes TSA, présentant un TDAH, des comportements problématiques, difficultés sociales, etc...
- Formé et expérience supervisée en :
 - Thérapie de l'acceptation et engagement – ACT
 - Programme d'éducation et d'enrichissement des compétences relationnelles – PEERS
 - PFA – SBT niveau 1
 - TDAH

Note : Les sessions animées par Jaime Leon Amaya ne donnent pas accès aux CFC (ONPAC), le formateur n'étant pas titulaire d'une certification BCBA ou ACC-A.

Aura LE DOEUFF, Psychologue, superviseure et formatrice au sein du réseau Epsilon à l'école

- Diplômée d'un master 2 en Sciences de l'Education et Formation (Paris VIII)
- Diplôme de psychologue de l'Université del Valle – Cali (Colombie)
- Certifiée en Guidance Parentale Epsilon à l'école
- Certifiée CESUP Epsilon à l'école
- Superviseure (en scolaire) de professionnels et d'établissements médico-sociaux
- Superviseure de professionnels au sein des dispositifs innovants – UEMA, UEEA et écoles d'autorégulation (DAR)
- Superviseure d'enfants en école et dans les familles en accompagnement scolaire
- Formatrice sur les thèmes en lien avec :
 - l'accompagnement des enfants et adolescents avec troubles spécifiques des apprentissages,
 - école inclusive,
 - guidance parentale,
 - autorégulation,
 - compétences psychosociales, etc.

Note : Les sessions animées par Aura LE DOEUFF ne donnent pas accès aux CFC (ONPAC), la formatrice n'étant pas titulaire d'une certification BCBA ou ACC-A.



Engagements et obligations des apprenants

Dans le cadre de la formation, les apprenants s'engagent à :

- **Participer activement à l'ensemble des temps de formation**, en respectant les horaires communiqués.
- **Réaliser les 8 heures de mise en situation professionnelle tutorée** auprès d'une ou plusieurs familles, dans le respect du cadre éthique et documentaire défini par Epsilon à l'école, et en **renseigner le livret individuel de suivi**.
- **Participer aux 4 séances de tutorat réflexif en binôme** et s'engager dans une démarche d'analyse réflexive de sa pratique professionnelle.
- **Signer les feuilles d'émargement**, au format papier et/ou numérique, selon les modalités prévues.
- **Disposer du matériel nécessaire** (ordinateur, tablette ou téléphone) permettant l'accès aux supports pédagogiques, aux quizz et aux émargements via la plateforme de formation.
- **Respecter le cadre pédagogique et éthique de la formation**, incluant la confidentialité des échanges, des situations évoquées et des supports partagés.
- **Utiliser les supports pédagogiques exclusivement dans le cadre de la formation**, dans le respect du droit d'auteur et des règles de propriété intellectuelle.
- **Adopter une posture professionnelle respectueuse**, favorisant l'écoute, les échanges constructifs et le respect des autres apprenants.

Tout manquement aux obligations de présence ou de participation peut avoir une incidence sur la délivrance du **certificat de réalisation**.

Modalités d'évaluation de la formation

Epsilon à l'École s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la qualité.

À ce titre, la formation fait l'objet :

- d'une **évaluation "à chaud"**, réalisée par les apprenants à l'issue de la formation, portant sur l'organisation, les contenus, les méthodes pédagogiques et l'atteinte des objectifs,
- d'une **évaluation "à froid"**, transmise après la formation, visant à recueillir le retour des apprenants sur l'utilité perçue des apports et leur transférabilité dans le contexte professionnel.

Ces évaluations contribuent à l'amélioration continue des actions de formation.

Modalités de suivi des apprenants

Le suivi des apprenants est assuré par :

- un **émargement**, réalisé sous format papier et/ou numérique, pour chaque demi-journée de formation,
- un **livret individuel de suivi des heures** de mise en situation professionnelle tutorée, renseigné par le candidat et contrôlé par le tuteur,
- des **comptes rendus de séances de tutorat**, attestant la réalisation des 4 heures de tutorat réflexif en binôme,
- la **délivrance d'un certificat de réalisation** à l'issue de la formation, sous réserve de l'assiduité du participant.

Toute absence partielle ou totale donne lieu à une mention spécifique sur le certificat.



Aucun duplicata ne pourra être délivré.

Modalités d'évaluation des apprenants

L'évaluation des acquis s'inscrit dans une logique de **formation** et vise à apprécier la compréhension des contenus abordés ainsi qu'à valider la certification.

Elle repose sur :

- un **questionnaire de positionnement** en début de formation,
- certification théorique : un **questionnaire à visée professionnelle (QVP)** en fin de formation
- **validation des acquis pratiques** : rédaction d'un dossier professionnel contextualisé accompagné de deux vidéos (entretien motivationnel et séance d'entraînement aux compétences parentales), réalisées dans le cadre des 8 heures de mise en situation professionnelle tutorée auprès de familles
- un **entretien individuel**

Publics visés

La formation est destinée aux professionnels ainsi qu'aux parents / aidants remplissant les conditions de pré requis associées à la formation.

Afin de tirer pleinement profit de la formation, il est **fortement conseillé** que les apprenants :

- aient **déjà une expérience de la guidance parentale ou de l'accompagnement des familles** ;
- disposent de **repères sur les particularités des troubles du neurodéveloppement (TND)** et leurs impacts sur le fonctionnement quotidien et les parcours de vie ;
- aient une **sensibilisation préalable aux principes de l'Analyse Appliquée du Comportement (ABA)**, notamment en lien avec l'enseignement des compétences et l'analyse des comportements.

Prérequis et ressources nécessaires

Le cas échéant, prérequis à l'entrée en formation :

Diplôme de niveau 6, 5 années d'expérience professionnelle dans le domaine de l'éducation, en lien avec les RBPP de la Haute Autorité de Santé, dans le domaine de l'autisme ou autres TND.

Vérification des prérequis : dossier de candidature avec CV et 2 lettres de recommandation, photocopie des diplômes et entretien de motivation.

Important — **Charge de travail à prévoir avant inscription** : En complément des 54 heures de formation contractualisées, la préparation à la certification nécessite un travail personnel estimé entre 29 et 45 heures. Ce temps comprend notamment la rédaction du dossier professionnel contextualisé, le montage et la compression des vidéos, les lectures des ouvrages de référence, les calculs et graphiques, ainsi que la relecture et le dépôt final du dossier. Ce travail personnel est indispensable pour se présenter à la certification mais n'est pas inclus dans les 54 heures contractualisées. Les candidats sont invités à anticiper cette charge de travail avant toute inscription.

Le cas échéant, prérequis à la validation de la certification :

Avoir été assidu et participé aux activités en cours de formation ; avoir remis son dossier de candidature avec les pourcentages de réussite pour chaque épreuve en lien avec chaque compétence, avoir passé l'entretien par visioconférence pour échanger sur son travail.

La participation à la formation nécessite la mise à disposition de ressources pédagogiques spécifiques.



Afin de garantir l'appropriation des contenus et la mise en œuvre des compétences professionnelles travaillées durant la formation, l'acquisition préalable de **deux ouvrages est requise** :

- **Brianda, M. E., Roskam, I., & Mikolajczak, M. (2019).** *Comment traiter le burn-out parental ? Manuel d'intervention clinique à destination des professionnels.*

→ Ouvrage mobilisé dans les modules consacrés à l'évaluation du stress parental, à la prévention de l'épuisement parental et à l'ajustement de l'accompagnement.

- **EDCP – Évaluation des Compétences Parentales.**

→ Outil central utilisé tout au long de la formation pour l'évaluation des compétences parentales et la sélection d'objectifs d'accompagnement socialement significatifs. Le livret doit être commandé en amont de la formation afin de garantir sa disponibilité le jour de la session. Les délais d'acheminement étant d'environ **trois semaines**, il est recommandé d'anticiper la commande.
<https://edcs.epsilonalecole.com/produit/loutil-edcp/>

Par ailleurs, **un troisième ouvrage est fortement recommandé**, sans constituer un prérequis obligatoire :

- **LeBlanc, L. A., Sellers, T. P., & Ala'i, S.** *Construire et maintenir des relations significatives et efficaces en tant que superviseur et mentor.*

→ Ressource permettant d'approfondir les compétences relationnelles, la posture professionnelle et le développement de relations compatissantes, en lien avec les modules portant sur l'alliance parent-professionnel et l'analyse réflexive des pratiques.

L'acquisition de ces ouvrages répond à un besoin pédagogique lié au déroulement de la formation. Elle ne constitue en aucun cas une garantie d'obtention de la certification, laquelle repose exclusivement sur l'évaluation des compétences professionnelles du candidat.

Durée et planning

Durée totale contractualisée : 54 heures, réparties comme suit :

42 heures de formation collective synchrone (6 jours de 7h)

4 heures de tutorat réflexif en binôme (4 séances d'1h avec un tuteur Epsilon à l'école)

8 heures de mise en situation professionnelle tutorée, réalisées auprès d'une ou plusieurs familles (hors temps de formation synchrone)

Travail personnel estimé (non contractualisé) : entre 29 et 45 heures

En complément des 54 heures contractualisées, la préparation à la certification nécessite un travail personnel estimé entre 29 et 45 heures. Ce temps comprend notamment : la rédaction du dossier professionnel contextualisé, le montage et la compression des vidéos, les lectures des ouvrages de référence, les calculs et graphiques, ainsi que la relecture et le dépôt final du dossier. Ce travail personnel est indispensable pour se présenter à la certification mais n'est pas inclus dans les 54 heures contractualisées. Les candidats sont invités à anticiper cette charge de travail avant toute inscription.

Organisation : chaque journée correspond à 7h de formation (auxquelles s'ajoutent une heure de pause déjeuner) ; une demi-journée correspond à 3h30 de formation.

Un découpage différent peut être proposé pour répondre aux exigences et besoins.



La présence de l'apprenant est impérative à chaque cours, il n'y a pas de replay ni de report possible. Les formations ont lieu en direct afin de favoriser les échanges avec le formateur et au sein du groupe de apprenants.

Formation en ligne - 4 sessions proposées en 2027

L'inscription se fait par session, il n'est pas possible de suivre des dates sur [différentes](#) sessions.

Pour chaque date, présence indispensable en ligne aux dates et horaires indiqués.

Session D1 Janvier à février 2027 <i>Les mercredis</i> <i>De 9h à 17h</i>	Session D2 Avril à juillet 2027 <i>Vacances scolaires</i> <i>De 9h à 17h</i>	Session D3 Mai à juin 2027 <i>Lundis et mercredis</i> <i>soir</i> <i>De 18h à 20h30</i>	Session D4 Septembre à octobre 2027 <i>En journée</i> <i>De 9h à 17h</i>
Formatrice : Marjorie DUMORTIER	Formateur : Jaime LEON AMAYA	Formatrice : Marjorie DUMORTIER	Formatrice : Marjorie DUMORTIER
CFC ONPAC : éligible 11 CFC Général 3,5 CFC Ethique	CFC ONPAC : Non éligible	CFC ONPAC : éligible 11 CFC Général 3,5 CFC Ethique	CFC ONPAC : éligible 11 CFC Général 3,5 CFC Ethique
Janvier : 6 ; 13 ; 20 ; 27 (4 jours)	Avril : 19 au 21 (3 jours)	Mai : 3 ; 5 ; 10 ; 12 ; 19 ; 24 ; 26 ; 31	Septembre : 9 ; 13 ; 16 ; 27 (4 jours)
Février : 3 ; 10 (2 jours)	Juillet : 7 au 9 (3 jours)	Juin : 2 ; 7 ; 9 ; 14 ; 16 ; 21 ; 23 ; 28 ; 30	Octobre : 4 ; 11 (2 jours)
<u>Tutorat en binôme</u> <u>4h :</u> Février : 15, 16, 17 Mars : 9, 10, 11	<u>Tutorat en binôme</u> <u>4h :</u> Juillet : 19, 20 ou 22 Septembre : 8, 9 ou 10	<u>Tutorat en binôme</u> <u>4h :</u> Juillet : 11, 12 ou 13 Septembre : 8, 9 ou 10	<u>Tutorat en binôme</u> <u>4h :</u> Octobre : 19, 20 ou 22 Novembre : 23, 24 ou 26
Date limite dépôt de dossier : 31 mai 2027	Date limite dépôt de dossier : 30 novembre 2027	Date limite dépôt de dossier : 30 octobre 2027	Date limite dépôt de dossier : 26 février 2028
6 jours au total 4h de tutorat	6 jours au total 4h de tutorat	6 jours au total 4h de tutorat	6 jours au total 4h de tutorat

Les dates des sessions 2027 sont disponibles sur notre site : Voir sur la page Formations du site internet

Tarifs

La certification ne peut être passée à l'issue de la formation que si celle-ci a été suivie **dans son intégralité**, conformément au règlement de la certification.

Les tarifs indiqués incluent l'ensemble des prestations prévues dans le cadre de la formation. Les frais de déplacement, d'hébergement, de restauration, les achats d'ouvrages ou de matériel



pédagogique, ainsi que toute autre dépense personnelle, restent à la charge du participant. L'accès aux épreuves de certification est réservé aux apprenants ayant suivi l'intégralité de la formation, conformément au règlement de la certification.

Formation	Durée	Tarif avec financement personnel direct	Tarif avec intermédiaire financier (CPF, employeur, OPCO, France Travail, etc)
Formation Complète	54h (6 jours de 7h + 4h de tutorat en binôme + 8h de mise en situation professionnelle)	1090 €	1340 €
Option CFC ONPAC (facultatif – sessions D1, D3, D4 uniquement)		60€	60€

Les tarifs indiqués incluent l'ensemble des prestations prévues dans le cadre de la formation. Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration restent à la charge de l'apprenant.

Financement CPF : lors d'une inscription via le Compte Personnel de Formation, une participation financière obligatoire (reste à charge) est due directement par le titulaire du CPF à la Caisse des Dépôts. Ce reste à charge peut être remboursé par l'employeur ou par l'OPCO, selon les dispositifs en vigueur – l'apprenant est invité à se renseigner auprès de ces organismes. Epsilon à l'école n'est pas autorisé à rembourser ce reste à charge.

Formation sans la certification: Pour les stagiaires qui suivent cette formation uniquement afin d'accompagner leur enfant, et non pour être certifiés : le tarif préférentiel est de **750€**.

Ce tarif donne accès à la formation sauf le dernier module, les 4h de tutorat et les 8h de mise en situation professionnelle (soit 35h de formation).

La certification ne peut pas être passée. La formation sans certification **n'est pas éligible au CPF** en application de la législation

Option CFC ONPAC : cette option est une prestation administrative facultative, non éligible au financement CPF, OPCO ou tout autre intermédiaire financier. Elle est réglée directement par l'apprenant à Epsilon à l'école, en sus du tarif de formation, quel que soit le mode de financement choisi.

Information liée au handicap

Epsilon à l'école peut proposer des aménagements académiques raisonnables pour les apprenants handicapés. Vous pouvez demander des aménagements raisonnables à tout moment. Toutefois, des avis médicaux et pédagogiques relatifs aux aménagements raisonnables devront être fournis le plus tôt possible au moment de l'inscription au cursus de formation afin d'éviter tout retard dans la mise en œuvre. Vous pouvez vous adresser à Epsilon à l'école en utilisant l'adresse mail de la référente handicap : lydie.laurent@epsilonlecole.com



Modalités d'inscription

Le bulletin de pré-inscription est à compléter et nous retourner en ligne depuis la page Formations de notre site internet www.epsilonalecole.com

Aucune inscription ne pourra être prise en compte sans le bulletin renvoyé

Option Crédits de Formation Continue (CFC ONPAC) :

Le bulletin d'inscription comporte une case à cocher permettant de souscrire à l'option CFC ONPAC. Cette option est réservée aux membres adhérents certifiés de l'ONPAC (ACC-A, ACC-B, TEC-C) et disponible uniquement pour les sessions animées par Marjorie DUMORTIER (Sessions D1, D3, D4). Elle est facturée 60 € en sus du tarif de formation, directement par Epsilon à l'école, et cette option n'est pas éligible au financement CPF, OPCO ou tout autre intermédiaire financier. Toute demande de CFC doit impérativement être formulée lors de l'inscription ; aucune demande ne pourra être prise en compte après le début de la formation.

Modalités d'inscriptions

Les tarifs indiqués sont hors déplacement, hébergement et repas de l'apprenant.

Les inscriptions ne sont effectives que si le nombre de apprenants inscrits est suffisant (supérieur à 13). Si la formation est annulée, les inscriptions peuvent être reportées sur une session au contenu identique à une date ultérieure ; ou l'inscription peut être remboursée.

La validation de l'inscription n'est effective qu'une fois les démarches de pré-inscriptions effectuées et le paiement validé, sur confirmation écrite par mail de notre part.

Informations pour le virement :

IBAN : FR76 1027 8024 0900 0207 8110 166 Domiciliation CCM DU CHABLAIS

BIC (Bank Identifier Code) : CMCIFR2A

Titulaire du compte : Epsilon à l'école

La place est réservée lorsque le participant reçoit un email de validation de l'inscription. Est jointe la facture valant convention de formation (sauf dossier CPF).

A la date limite des inscriptions ou lorsque le nombre de apprenants maximum est atteint, toutes les demandes non-satisfaites sont portées sur une liste d'attente.

En cas d'annulation de l'inscription demandée par l'apprenant moins de 15 jours avant le début de la formation, 50% du coût total de la formation seront facturés.

En cas de rétractation dans un délai inférieur à 7 jours avant le début de la formation, l'organisme facturera le coût total de la formation.

En cas d'annulation de l'inscription par l'apprenant ayant souscrit l'option CFC ONPAC, les frais de l'option (60 €) sont remboursés dans les mêmes conditions que le tarif de formation, sauf si les démarches administratives de délivrance ont déjà été engagées, auquel cas les frais restent dus.

Si un apprenant est absent à un ou plusieurs cours une fois la formation commencée, il n'y aura pas de remboursement des sommes versées. Le passage de la certification ne sera pas possible (voir le Règlement de la certification en ligne sur notre site internet).



Selon le motif de l'absence (cas de force majeure, urgence médicale sur présentation d'un certificat), un report pour le cours manqué sera proposé sur une autre formation dans l'année en cours en fonction des places disponibles.

Toute absence de l'apprenant en cours de formation compromet le passage de la certification (voir le Règlement de la certification en ligne sur notre site internet).

Tout changement de date de session rendu nécessaire par un motif validé par l'organisme de formation, sur présentation du justificatif (médical, urgence) entraînera une facturation des frais administratifs induits de 100€. Aucun changement ne sera géré sans le justificatif et le paiement de la facture.

Annulation de la formation par l'organisme de formation : toute somme versée pour les frais d'inscription est remboursée intégralement. Un report sur un autre cursus peut être proposé, avec l'accord de l'apprenant.

Déroulement de la formation en ligne : il est recommandé à l'apprenant de suivre les conseils indiqués concernant les aspects techniques, pratiques et informatiques. Epsilon à l'école ne pourra pas être tenu responsable des éventuels problèmes de connexion et/ou autres problèmes techniques ou informatiques rencontrés par le client.

La connexion doit se faire avec une caméra (vidéo) permettant à chacun de se voir et de se présenter dans le cadre d'un échange convivial. Le refus de se présenter physiquement par vidéo entraînera l'arrêt pour l'apprenant de la formation en ligne et ne pourra donner lieu à un remboursement.

Validation : délivrance d'un certificat de réalisation. Toute absence à une partie de la formation donne lieu à une modification du certificat. Aucun duplicata ne sera délivré.

Documents et supports de formation : accès informatique donné quelques jours avant la formation et jusqu'à deux mois après la fin de la formation.

Évaluation de la formation : une grille d'évaluation est remise au formateur en fin de session.

Conditions Générales de Vente : voir sur notre site internet www.epsilonalecole.com

Contacts

Email : information@epsilonalecole.com

Tél. : +33 6 60 49 06 40 (10h-12h et 16h-18h)

Adresse postale : Epsilon à l'école - Lydie LAURENT

1 chemin de la Colombière, Clos de la Grangère, APPT B004, 74 200 Marin

Déclaration enregistrée sous le n° 82 74 02904 74 auprès du Préfet de la région Rhône-Alpes.

Numéro SIREN de l'organisme de formation : 799 227 087.

Une seule adresse mail pour nous contacter : information@epsilonalecole.com

Référents pédagogiques : Lydie Laurent et Marjorie Dumortier

Référent de la formation pendant son déroulement : le formateur

Référent administratif : Florence Croonenbroek

Référent technique (supports de cours - lien Drive - Digiforma) : Estelle Logier

Référent handicap : Lydie Laurent



Cursus en INTRA

La formation peut être organisée **en intra** pour tout établissement, association, structure souhaitant former ses équipes. N'hésitez pas à nous contacter par mail à information@epsilonlecole.com
Nous vous proposerons un échange téléphonique ou en visio avec la directrice pédagogique pour préciser vos besoins et vous apporter une réponse sur mesure.

Nos certifications, référencements et agréments



❖ La formation certifiante **“Préparer l’entrée à l’école d’un enfant avec autisme ou autres TND”** est enregistrée au RSCH de France Compétences depuis mai 2025 sous le numéro RS7180. Lien vers la fiche de France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7180/>

❖ La formation certifiante **CURSUS 1 : « Accompagner et soutenir sur le plan scolaire des enfants à besoin particulier de la maternelle au CP »** (RS6854) est enregistrée au RSCH (Répertoire Spécifique des Certifications et Habilitations) de France Compétences depuis le 31/10/2024. Lien vers la fiche de France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6854/>

❖ La formation certifiante **CURSUS 2 « Accompagner et soutenir sur le plan scolaire des enfants à besoin particulier du CE1 au CM2 »** (RS6856) est enregistrée au RSCH (Répertoire Spécifique des Certifications et Habilitations) de France Compétences depuis le 31/10/2024. Lien vers la fiche de France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6856/>

❖ La formation certifiante **“ Superviser des professionnels, parents et dispositifs dans le cadre du développement de l’école inclusive”** est enregistrée au RSCH de France Compétences depuis juin 2026 sous le numéro RS7640. Lien vers la fiche de France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7640>

❖ La formation certifiante **“Soutenir et accompagner les**



parents d'enfant avec troubles neurodéveloppementaux"

est enregistrée au RSCH de France Compétences depuis décembre 2025 sous le numéro RS7747. Lien vers la fiche de France Compétences :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7447/>

Ces formations certifiantes peuvent être financées avec le CPF (Compte Personnel de Formation). Elles sont ouvertes aux inscriptions individuelles et peuvent aussi être organisées en "intra" au sein des établissements.



❖ Epsilon à l'école est référencé au Datadock n° 0014861



❖ Partenaire de RIAU (Rencontres Internationales de l'AUTisme)

Mis à jour le 31/08/2026

